

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**

secteur Nord - Pas-de-Calais



LA BELLE ÉTOILE

Terre d'errance  
STEENVOORDE



Terre  
d'errance

FLANDRE  
LITTORAL



Itinérance  
Cherbourg

**CARREFOUR**  
des Solidarités  
du littoral dunkerquois



Les Exilés du X<sup>e</sup>



Dom'Asile

Les amis  
de  
Klimato

Collectif  
Fraternité  
Migrants

Ligue des droits de l'Homme  
fédération du Pas-de-Calais

La Marmite aux Idées



Français Langue d'accueil

**SALAM**  
Nord/Pas-de-Calais

**gisti**, groupe  
d'information  
et de soutien  
des immigrés



**Secours Catholique**  
Réseau mondial Caritas  
Délégation du Pas-de-Calais



**APPEL DES ASSOCIATIONS  
VENANT EN AIDE AUX EXILÉS SANS REFUGE**



En décembre 2010, suite à la mobilisation des associations qui ont demandé à l'État de respecter la loi en matière d'hébergement, cent mille euros ont été débloqués pour qu'à Calais, les migrants puissent dormir à l'abri du froid.

Le conseil municipal de Norrent-Fontes a alors logiquement demandé une subvention pour l'accueil hivernal des migrants qui passent par sa commune. Par lettre du 24 décembre 2010, le préfet du Pas-de-Calais a mis le maire en demeure de détruire un abri d'infortune, sans tenir compte des hommes et des femmes qui s'y abritent.

Il y est tenu pour responsable de la présence de migrants dans sa commune. Aucun maire ne peut être tenu pour responsable de cela. C'est la politique migratoire de l'Union Européenne, décidée par ses gouvernements, qui crée ce phénomène de migration incessante entre États membres.

Le 10 janvier dernier, le préfet s'est enfin engagé à proposer des solutions administratives et d'hébergement aux personnes présentes dans le camp de Norrent-Fontes.

Les 20 et 23 janvier, des agents de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale ont rencontré les exilés.

### **Nous, signataires du présent appel, déclarons que :**

» Si les propositions annoncées se limitent à la législation actuelle, aucune solution ne sera trouvée.

Certes, les migrants peuvent demander l'asile à la France. Mais en s'appuyant sur le règlement Dublin II, la France les expulsera en Italie ou en Grèce, par où la plupart d'entre eux sont rentrés en Europe, même si ces pays ne les ont pas accueillis, et, comme la Grèce, ne respectent pas le droit d'asile.

» Si les propositions sont, par contre, de réelles issues au désespoir dans lequel se trouvent ces personnes, alors nous demandons qu'elles s'appliquent aussi à tous les migrants qui traversent notre pays.

À Calais, à Paris, à Nice, à Cherbourg, à Grande-Synthe, à Tétéghem, à Steenvoorde, à Boulogne, à Angres, comme à Norrent-Fontes, des exilés sans refuge sont en errance, coincés par le règlement Dublin II. Il serait injuste de venir en aide uniquement aux migrants de passage à Norrent-Fontes. Comme nous ne pouvons pas tous les inviter à venir dans ce village, ce que nous ferions volontiers, il faut trouver une solution globale.

Nous soutenons le maire de Norrent-Fontes qui prend courageusement et humainement ses responsabilités.

Nous ne nous battons pas pour défendre quelques bâches clouées sur des palettes si personne ne s'y abrite.

Nous demandons à l'État de prendre enfin ses responsabilités : que le camp soit ou non détruit, il faut enfin tenir compte de ces gens qui errent sur nos routes, de leurs histoires, des règlements européens qui les empêchent de demander l'asile en France.

La fermeture du camp de Sangatte en 2002 comme le « nettoyage » médiatisé de la jungle des Afghans à Calais en septembre 2009 et comme tant d'autres opérations policières du même ordre ont amplement montré que les destructions des camps et squats d'infortune ne fait jamais disparaître les migrants. Elles les dispersent et les contraignent à se dissimuler davantage, ce qui permet ensuite aux responsables politiques et à l'administration de crier victoire en toute mauvaise foi. Quoi qu'il arrive à Norrent-Fontes, les exilés ne disparaîtront pas. Et nous, citoyens, nous serons encore là pour les aider à lutter contre le froid et les maladies, pour les aider à défendre leurs droits.

Le 29 janvier 2011

### » Organisations signataires

Amnesty International secteur Nord-Pas-de-Calais – La Belle Étoile – Carrefour des solidarités du littoral nord – Collectif Fraternité Migrants (Angres) – Collectif de soutien des exilés du X<sup>e</sup> (Paris) – Dom'Asile – Flandre Terre Solidaire – Français langue d'accueil – Gisti – Itinérance Cherbourg – Ligue des droits de l'Homme (fédération du Pas-de-Calais) – La Marmite aux Idées – Salam Nord-Pas-de-Calais – Terre d'errance Flandre Littoral – Terre d'errance Steenvoorde – terre d'errance Norrent-Fontes – Secours catholique, délégation du Pas-de-Calais – Les amis de Klimato.